

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et un et le 1^{er} avril à 20 h 00, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

Nombre de membres

En exercice	23
Présents	15
Votants	19
dont Pouvoirs	04

Présents : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, P. Meylan, S. Mercet
MM les Conseillers : Nathalie Laks, Nicolas Laks, S. Pérou, A. Blanc, C. Arhuero, C. Roy, V. Roy, S. Manganelli, S. Casabianca, M. Aragon

Pouvoirs : T. Eudes donné à C. Seifert, G. Vilmint donné à R. Personnaz, S. Baud donné à S. Manganelli, R. Cusin donné à S. Pérou

Excusés : S. Tugler-Rossi, A. Saint-Pierre, F. Aragon, J. Personnaz

A été nommé secrétaire : S. Mercet

FINANCES- Approbation du compte de gestion dressé par Laurence Gariglio

Considérant le compte de gestion de 2020 dressé par le comptable des Finances Publiques, lequel reprend le détail des dépenses effectuées et des mandats délivrés, ainsi que le détail des recettes et des titres délivrés,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2020,
Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020,

Il est proposé au conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le comptable des finances publiques, visé et certifié par l'ordonnateur est conforme et n'appelle ni observation, ni réserve.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire
A Beaumont, le
Le maire,

